

N41
NOV.
2018

PLOUMINFOS

Magazine municipal de Ploumagoar

Dossier 1ère
Guerre
mondiale

VIE
SCOLAIRE

L'EUROP'RAID



ANNUAIRE

• MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif	02 96 11 10 10
Service Technique	02 96 11 10 13
Restaurant Scolaire	02 96 11 05 07
Service Culturel	02 96 11 10 16
ALSH	02 96 11 02 10

• SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h
Mercredi, samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h
Le mardi de 16h à 19h
Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Le vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h
Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Le vendredi de 17h à 19h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

• LUDOTHÈQUE

(Maison de l'Enfance) 02 96 11 10 33

Le lundi de 16h à 18h
Le mardi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h

• ECOLES

Elémentaire Bourg	02 96 11 10 19
Maternelle Bourg	02 96 44 34 58
Primaire Croix-Prigent	02 96 11 02 01

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15 jours, inscription à la mairie au 02 96 11 10 10

• LA DÉCHETTERIE

02 96 21 20 85

Ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de novembre à Mars. Fermeture à 17h45 d'avril à octobre.

MÉDECIN

Dr Guillaumin 02 96 21 01 70

DENTISTES

Drs Monjaret- Le Bellégo
02 96 44 10 57
Drs Rama-Le Nost-Droniou
02 96 21 17 47
Dr Le Foll Marianne
02 96 43 03 32

PHARMACIES

Cojean 02 96 44 27 69
Lorguilloux 02 96 43 95 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle 02 96 44 37 50
Le Martelot Yves 02 96 43 86 04
Not Nicolas 02 96 11 14 98

PÉDICURE - PODOLOGUE

Bihel Vinciane 06 75 88 22 81

ÉTIOPATHE

Hillion Gildas 02 96 43 03 57

INFIRMIÈRES

Cocguen - L'Helias - Etés -
Nicolas 02 96 44 20 01
Riou - Gautrais 02 96 44 33 25
Le Garff 02 96 11 05 18
ou 06 08 35 31 94
Curnelle - Caro 06 61 19 22 43

PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa 02 96 13 53 40

SAGE-FEMME

Nouaux Marianne 06 38 72 81 70

VÉTÉRINAIRE

Drs Beslin
et Le Mignot 02 96 44 40 50

OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP

02 96 43 73 89

GUINGAMP - PAIMPOL ARMOR ARGOAT - AGGLOMERATION

02 96 13 59 59

AMBULANCES TAXI

Duégain 02 96 43 91 66
Salomon 02 96 21 33 32

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain 02 96 44 07 78
Le Faucheur 02 96 43 92 21

TAXIS

Ploumagoar Taxi 06 70 79 78 77

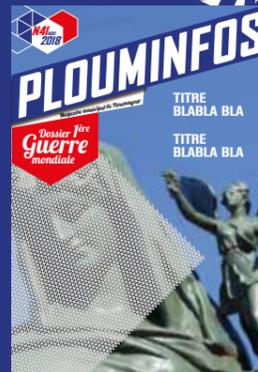
EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent 02 96 11 06 95
ou 06 71 13 35 57

N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22
- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56
ou 02 96 44 80 00
- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35
- URGENCES SÉCURITÉ GAZ :
02 96 44 56 35
- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :
0 810 224 000
- URGENCE ELECTRICITÉ :
0 810 333 122
- URGENCE LYONNAISE DES EAUX
0 810 898 898

SOMMAIRE



Au centre de la place publique de Ploumagoar, le monument aux morts de la grande guerre

Renseignements utiles : Page 2

ACTUALITÉ

Ploum'express : Page 4

En bref : Page 5

VIVRE À PLOUMAGOAR

Culture : Page 6/7

Vie scolaire : Page 8

DOSSIER

Le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale : Page 9/11

Environnement : Page 12/13

Expression : Page 14

L'Europ'raid : Page 15

Vie associative : Page 16/17

Entreprendre : Page 18

Agenda : Page 19

Directeur de la publication :
Bernard Hamon - Mairie de Ploumagoar
Dépôt légal : Nov. 2018
Rédaction : Mairie de Ploumagoar
Création et conception : lmp-graphic.com
Impression : Roudenngrafik

EDITO

PENNAD STUR



Chers habitants,

La rentrée est déjà loin...

Ainsi, malgré la période que nous connaissons, nous n'avons pas ralenti notre rythme d'investissements et nous tenons les engagements que nous avons pris envers vous notamment celui de ne pas augmenter les impôts. Au final, nous maîtrisons notre budget de fonctionnement malgré d'inévitables coûts induits par l'évolution des réglementations.

Je tiens à remercier celles et ceux qui m'accompagnent au quotidien dans ce travail, et vous chers concitoyens qui manifestez de diverses manières, votre confiance, votre patience parfois et surtout votre solidarité.

Le Maire

Plouvagoz kaezh,

Tremenet eo an distro-skol ur reuziad zo dija...

Neuze, daoust dimp da vezañ en ur blegenn diaes er mareoù-mañ hon eus dalc'het da lakaat arc'hant evel a-raok. Dalc'het hon eus d'ar pezh hon doa prometet deoc'h e rafemp, evel chom hep lakaat an tailhoù da greskiñ. A-benn ar fin omp mestr war hon budjed mont en-dro, goude ma vefe bet dispignoù ouzhpenn dre ret abalamour d'ar reolennoù nevez.

Fellout a ra din lavaret trugarez d'an dud a vez o sikour ac'hanon bemdez da gas al labour-se da benn, ha deoc'h-c'hwi ivez, Plouvagoz kaezh, pa oarit diskouez, diouzh ho mod, kaout fiziañs, bezañ pasiant a-wechoù ha dorn-ha-dorn dreist-holl.

Ar Maer



PONT GUALOU

C'est honoré de la présence du député Yannick Kerlogot, du sénateur Yannick Botrel, du président de GP3A Vincent Le Meaux, de la conseillère départementale Claudine Guillou, que les deux édiles, Jean-Pierre Giuntini, maire de Saint-Adrien et Bernard Hamon, maire de Ploumagoar ont inauguré le pont Gualou. C'est Mr le Sénateur qui coupa le ruban, en précisant dans son discours qu'il s'agissait bien du pont de la Concorde. Chacun se réjouira de la bonne entente entre les deux communes pour mener à bien ce projet essentiel.

STADE RAYMOND GUILLOU

Au stade Raymond Guillou, des travaux sont en cours pour le remplacement de la main courante qui était devenue dangereuse. Les travaux sont confiés à la société AGILIS. Le RCP, grâce aux généreux sponsors, s'est équipé d'un panneau d'affichage électronique. Reste à espérer de nombreux résultats positifs pour toutes les équipes et en particulier celles évoluant en ligue.

Après l'embellissement de l'entrée et la sécurisation du site, le prochain chantier sera celui de la piste. Il faut maintenant se pencher sur une amélioration rapide des conditions pour les nombreux coureurs qui fréquentent ce lieu et en premier lieu les membres de courir à Ploumagoar.



En bref

ABOIEMENT DES CHIENS

UNE NUISANCE TROP FRÉQUENTE ET TRÈS GÊNANTE



Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administré(e)s ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconfort normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement des aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3ème classe.

DÉJECTIONS

Les trottoirs, les rues et les espaces verts de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Leur ramassage n'est certes pas un geste enthousiasmant, c'est en tout cas un geste citoyen et responsable, respectueux de l'environnement urbain comme de la sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Ploumagoar conserve son cadre de vie agréable et convivial. Pour rappel des bornes toutounet se trouvent à disposition des propriétaires de chiens à divers endroits de la commune, à savoir : à Cadolan, au bois de Kergré, près de la salle omnisports, au petit Paris, à Poul Ranet, au Runiou et à St Hernin.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Les chiens, chats et animaux domestiques, seuls et sans surveillance, sont considérés comme errants. Leur divagation sur le domaine communal est interdite. Veillez bien à votre animal : sa divagation peut perturber la quiétude de votre voisinage, d'habitants, et constituer un trouble à la sécurité publique. Rappelons qu'il est interdit d'abandonner des animaux.

Les animaux errant recueillis sur la voie publique sont récupérés par Chenil Services sur notre appel. Les frais de capture, de garde, de nourriture et d'identification éventuelle sont à la charge des propriétaires lors de leur reprise.



ENQUÊTE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX ET DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

Le Ministère des solidarités et de la santé réalise, du 1^{er} octobre au 15 décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité (logement, dépenses, vie sociale, vie professionnelle, privations, santé et handicap, etc..), mais également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de la société IPSOS chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.





ARTISTIQUEMENT SPORTIF !

Après la grande pause estivale, ce fut l'heure des retrouvailles avec Artistiquement Sportif !, une journée festive autour de l'art et du sport, le thème de la nouvelle saison culturelle. Ce sont deux univers qu'on a tendance à opposer, comme si un sportif ne pouvait aimer l'art, et inversement. Et pourtant, les deux domaines peuvent coexister. La preuve au sein de cette nouvelle saison. D'ailleurs ne parle-t-on pas de « noble art » pour qualifier la boxe ? Ou encore « d'artistes du ballon rond » pour les footballeurs ?

La nouvelle saison a débuté avec le projet d'Anais Touchot, un travail participatif de plusieurs petites fourmis qui ont œuvrées à la création de cette œuvre collective. Les enfants des classes de Stéphanie Michel, Anaïk Le Mat, Corinne Gicquel, et Nathalie Dossier, ainsi que les enfants de l'ALSH se sont jetés dans la mêlée en se donnant à cœur joie à la réalisation d'une salle de musculation en extérieur, créée à partir de matériaux de récupération. Cette oeuvre était visible pendant un mois au stade Raymond Guillou.

Le mois de septembre était aussi l'occasion de plonger dans le bain de la nouvelle saison grâce au partenariat avec le cinéma Les Korrigans à Guingamp, qui proposait l'avant-première du film de Gilles Lellouche « Le grand bain », un film qui met l'accent sur le partage et qui permet aussi de rompre avec les stéréotypes de genres, car aborder le sport, c'est aussi soulever des questions de notre société. Comment expliquez-vous, qu'en 2014, une personne sur deux considérait que « certains sports conviennent mieux aux filles qu'aux garçons » ?

MOUVEMENT CONTINU DE MICHEL COSTIOU

DU 20 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018
(à partir du 13 novembre pour les groupes sur réservation)

Artiste installé entre Paris et Concarneau, Michel Costiou est défini comme un « Compulsif créatif ». Il place le mouvement au cœur de ses recherches et parvient à capter l'énergie et la vitesse. Ses dessins, saisis sur le vif, magnifient la spontanéité du geste.

Proche de la calligraphie, Michel Costiou utilise souvent l'encre de chine afin de saisir le mouvement, à l'instant où il se produit devant lui. Ainsi, il a réalisé de nombreux reportages graphiques. Sa rencontre avec le Brésil, son amour de la danse et de la musique l'amène à exposer aux quatre coins de la planète.

• CAFÉ RENC'ART AVEC MICHEL COSTIOU

Soyons sport ! Michel Costiou jouera franc jeu avec son public et répondra à toutes ses questions... en toute convivialité !

Samedi 24 novembre
Libre accès de 15h à 17h



QUAND LE SPORT RENCONTRE L'ART

« Artistiquement Sportif ! », le 15 septembre, c'était un grand moment de partage.

Comme chaque année, la Ville rend hommage à des personnalités qui ont marqué la commune, pour ne pas oublier et transmettre aux générations futures la mémoire ploumagoarienne. C'est ainsi que la plaque Raymond Guillou a été inaugurée en présence de son épouse et de son fils Jean-Jacques. La prise de parole de ce dernier a touché l'assemblée, prouvant l'admiration qu'il avait pour son père. Corentin Baron, spécialiste de football freestyle, réalisa une performance mêlant football et danse. Il époustoufla le public avant d'initier des jeunes. Une deuxième démonstration en fin de journée finit de nous en mettre plein les yeux.

Autre sportif de talent, Tristan Le Beller, champion du monde de football fauteuil, fit avec ses camarades des Merlus de Kerpape une démonstration pour le plus grand plaisir des spectateurs admiratifs.

L'après-midi permit à tout à chacun de profiter du bubble foot, de la fan-zone d'EAG ou encore des ateliers mis en place par les clubs de boxe, de tennis de table, le tout présenté par le meilleur speaker de France en la personne de Pascal Pédron, plus habitué au Roudourou.

Un grand merci à tous les acteurs pour cette journée conviviale.





POINT SUR LA RENTRÉE 2018/2019

467 enfants ont fait leur rentrée sur les trois écoles de notre commune, l'effectif est stable avec une légère augmentation sur l'école de Croix-Prigent.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE CHRISTIAN LE VERGE

199 élèves répartis sur 10 classes
1 classe de CP avec Stéphane Buisine
1 classe de CP/CE1 avec Marie Sol Dourdain
1 classe de CE1 avec Cécile Simon
1 classe de CE1/CE2 avec Corinne Gicquel
1 classe de CE2/CM1 avec Nathalie Dossier
1 classe de CM1 avec Marion Ollivier
1 classe de CM1/CM2 avec Anaïk Le Mat
1 classe de CM2 avec Stéphanie Michel

En bilingue

1 classe de CP/CE1 avec Tanguy Gicquel
1 classe de CE2/CM1 avec Anne Coadic

5 emplois de vie scolaire
complètent
l'équipe
d'enseignants



ECOLE MATERNELLE DU GROUPE SCOLAIRE CHRISTIAN LE VERGE

112 élèves répartis sur 5 classes
1 classe de TPS/PS avec Corinne Menguy
1 classe de PS/MS avec Pascale Le Goux
1 classe de MS/GS avec Katell Bouali
1 classe de MS/GS avec Isabelle Morisseau

En bilingue

1 classe de TPS/PS/MS/GS avec Emilie Queguiner le lundi et mardi et Maria Menguy le jeudi et vendredi

ECOLE DE LA CROIX PRIGENT

156 élèves répartis sur 6 classes
1 classe TPS/PS avec Christelle Mouchnino
1 classe MS/GS avec Anthony Le Corvaisier
1 classe GS/CP avec Sylvie Caillebot
1 classe CE1/CE2 avec Anne-Claire Le Goux
1 classe CE2/CM1 avec Stéphanie Langlois
1 classe de CM2 avec Christine Fayeulle

Elodie Le Balch complète l'équipe d'enseignants en temps partiel les lundis, mardis et vendredis pour les décharges de direction.

Différents travaux ont été réalisés ainsi que l'achat de mobiliers et de matériel sportif.

Pour l'école élémentaire du Groupe Scolaire Christian Le Verge

Agrandissement des placards dans les salles de classes, aménagement de salles pour l'ouverture de la deuxième classe bilingue, achat d'une table de ping-pong pour la cour, achat de jeux collectif.

Pour l'école maternelle du Groupe Scolaire Christian Le Verge

Construction par le service technique d'un banc autour de l'arbre dans la cour, achat de vélos, achat de jeux collectif.

Pour l'école de la Croix Prigent

Agrandissement de la classe de Mr Le Corvaisier, modification des toilettes, arrachage des souches d'arbres aux abords du terrain en herbe, achat de jeux collectif.

CENTENAIRE

1918 2018 Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Août 1914, dans toutes les communes de France, la tranquillité apparente de l'été est troublée par le triste son du tocsin. La guerre est déclarée.

Elle va durer 4 ans. Quatre années où cette guerre impliquant dans un premier temps les puissances européennes s'étendra à plusieurs continents. Qualifiée de totale, elle atteindra une échelle et une intensité inconnues jusqu'à alors.

Le 11 novembre 1918, l'Allemagne et les Alliés signent un armistice au goût amer, la guerre aura fait plus de 18 millions de morts.

Les soldats dans les tranchées comme les civils restés à l'arrière du front resteront profondément bouleversés par la Première Guerre Mondiale.

En novembre, à l'occasion de son centenaire, Ploumagoar commémore l'armistice.

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

(1920 - J. DÉCHIN | 1922 - Y. OFFRET)

Au bourg de Ploumagoar, à mi-distance de l'église paroissiale Saint-Pierre et de la mairie, le monument aux morts de la Première Guerre mondiale fut érigé en 1922. Au sortir de la Grande Guerre, la municipalité de Ploumagoar fit, à l'instar de nombreuses communes de la région, le choix d'un monument aux morts en granite agrémenté d'un décor de type sériel figurant dans le catalogue de la fonderie A. Durenne établie à Sommevoire dans le département de la Haute-Marne. Si le monument fut édifié par l'entrepreneur Yves Offret, les deux statues en fonte moulée, portant chacune au revers la signature de l'artiste au côté du millésime 1920, sont la réplique d'un modèle réalisé cette année-là par le sculpteur Jules Déchin.

Situé au centre de la place publique, ce monument édifié en pierre de taille de granite à ton clair est posé sur une base rectangulaire dont l'accès était à l'origine protégé symboliquement par quatre piliers angulaires reliés par des chaînes. Il est notamment constitué d'un socle massif dont la face antérieure porte l'inscription commémorative suivante :

AUX ENFANTS DE PLOUMAGOAR
MORTS POUR LA PATRIE

1914 - 1918
1939 - 1945



DEUX CAMPS ENNEMIS

La Première Guerre mondiale a opposé deux camps. D'un côté, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Empire ottoman (aujourd'hui la Turquie) et la Bulgarie. De l'autre, la France, la Russie, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Italie, la Serbie et d'autres pays, dont les Etats-Unis.



■ Pays alliés à la France
■ Pays alliés à l'Allemagne

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le projet du maître-d'œuvre, dressé le 7 octobre 1921, fut adopté en séance du 21 octobre suivant par le conseil municipal de Ploumagoar réuni sous la présidence du maire Yves Garlandezec. Approuvé par le préfet du département le 19 juillet 1922, il fit l'objet d'un traité de gré-à-gré le 22 août 1922, le montant des travaux étant arrêté à la somme de 23.000 francs. Pour supporter ce coût élevé, le maire sollicita d'ailleurs auprès des services du préfet, dès le 21 septembre 1919, l'autorisation d'organiser une souscription publique qui rapporta au final la somme de 5.000 francs venant s'ajouter à celle de 4.600 francs perçue au titre de l'aide octroyée par l'Etat. Le procès-verbal de réception définitive de l'œuvre fut dressé le 21 juin 1923, en présence d'Yves Garlandezec, d'Yves Offret et des conseillers municipaux François Garlandezec et Félix Le Bescont. L'inauguration du monument, suivie d'un banquet, eut lieu le 5 août 1923, la cérémonie étant, selon les termes du maire, « exclusivement réservée au culte du souvenir »

A Ploumagoar, le décor en fonte moulée vient étayer un discours officiel à forte tonalité patriotique et héroïsante. Constitué de deux personnages en grandeur nature, il met en scène, de manière théâtrale, un jeune soldat français agonisant au pied d'une allégorie féminine de la Patrie victorieuse. Si les deux figures n'ont pas été spécifiquement conçues pour aller de pair, leur association demeure ici sans ambiguïté : en opérant ce choix, les édiles de la commune ont décidé de mettre à l'honneur la figure du poilu, tout en célébrant l'image de la Patrie victorieuse reconnaissante envers ses fils.

Sur le point de rendre l'âme, la tête à découvert, la main gauche crispée sur le cœur et la main droite tenant le fusil posé à terre, le soldat gravement blessé est en partie couché sur le flanc droit, le dos appuyé contre un rocher. A ce moment critique, son regard croise alors celui de la Patrie portant ostensiblement dans la main droite une victoire ailée. En guise de reconnaissance à l'égard de celui qui a donné sa vie pour le bien et la défense des citoyens français, elle tient dans la main gauche, telle une mère attentionnée, une couronne de lauriers qu'elle s'apprête à déposer près du soldat agonisant. Une autre couronne de lauriers au poignet droit suggère son intention d'en faire de même pour d'autres soldats. Enfin, au pied de la Patrie victorieuse, le casque du poilu est posé sur le tronc d'un chêne placé ici en guise de symbole de régénérescence.



1 LE DEBUT DE LA GUERRE

- Le 28 juin 1914, un serbe assassine l'archiduc d'Autriche.
- Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie attaque la Serbie. La France et la Russie soutiennent les serbes ; l'Allemagne, elle, est du côté des Autrichiens.
- Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.
- Le lendemain, le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne.
- L'Allemagne envahit la Belgique.

2 DES ARMÉES DE MÊME FORCE

Durant l'été 1914, l'armée allemande envahit le nord-est de la France. Mais les soldats français stoppent sa progression. Les 2 armées ont à peu près la même force. Dès la fin de l'année 1914, la guerre devient une guerre de position : les armées n'avancent plus.

3 LA GUERRE DES TRANCHÉES

Les soldats des deux armées creusent des tranchées où ils se cachent entre 2 attaques. La vie y est terrible. Les soldats souffrent du froid et de la saleté. Quand il pleut, ils ont de la boue jusqu'aux genoux. Les combattants français sont surnommés les "Poilus". À chaque instant, ils risquent d'être asphyxiés par un gaz envoyé par l'ennemi. La nuit il leur est difficile de dormir à cause des coups de feu et des rats.

4 LA BATAILLE DE VERDUN

En 1916, les Allemands attaquent la ville de Verdun, dans le Nord-Est de la France. Mais les "Poilus" résistent. Plus de 700 000 soldats sont tués ou blessés dans la bataille.

5 L'ENTRÉE EN GUERRE DES ÉTATS-UNIS

En 1917, les soldats de tous les pays sont épuisés. Les Russes arrêtent de se battre. Mais les Américains entrent en guerre pour aider la France et ses alliés.

6 LA DÉFAITE ALLEMANDE

En 1918, les Allemands reculent en France et en Belgique. Ils réclament la fin de la guerre. L'armistice est signé dans un wagon à Rethondes (près de Paris) le 11 novembre. L'Allemagne perd une grande partie de ses territoires. Environ 10 Millions de soldats sont morts pendant la guerre.





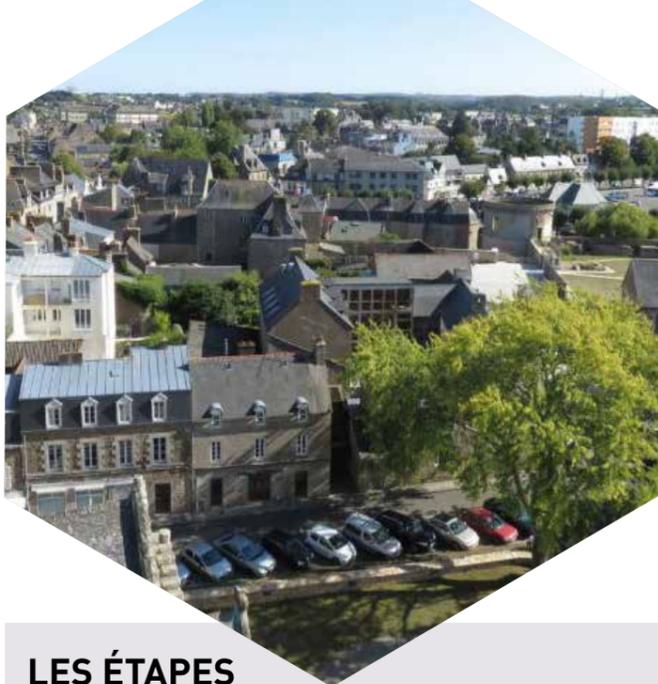
LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LES OBJECTIFS

La Communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor Agglomération a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrioux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol-Goëlo.

Le 26 septembre 2017, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a décidé de lancer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil permet d'établir un projet commun et cohérent à tout le territoire. Il s'agit à la fois de répondre à des besoins de production de logements, d'établir des conditions favorables au dynamisme des activités économiques, agricoles et touristiques, de réfléchir aux mobilités ou encore de préserver le cadre de vie pour les habitants présents et à venir.

Le PLUi agit sur tout le périmètre de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération, qu'il s'agisse du littoral comme de l'arrière pays, en milieu rural ou bien urbain. Doté d'une vision prospective sur 10 ans, ce document est aussi capable d'évoluer et de s'adapter aux besoins du territoire.



LES ÉTAPES

Afin de répondre à tous les enjeux du territoire, le PLUi nécessite de longs mois de travail. Sa construction est le fruit d'études de terrain approfondies et d'une longue phase de concertation auprès du public.

PHASE 1 : l'évaluation du potentiel et des besoins du territoire
Réalisation d'un diagnostic de territoire par un cabinet spécialisé, sur la base d'études de terrain et des documents d'urbanisme existants.

PHASE 2 : la construction du projet du PLUi
Élaboration du projet par les élus locaux, en cohérence avec les éléments de diagnostic et les objectifs déterminés.

PHASE 3 : l'enquête publique
Le public est invité à s'exprimer sur la base du projet proposé. Les observations sont recueillies par un/des commissaire (s) enquêteur (s) qui émet (tent) ensuite un avis indépendant et objectif sur le projet.

PHASE 4 : l'adoption du PLUi
Le projet est finalisé puis adopté en Conseil d'Agglomération.

LA CONCERTATION

Tout au long du projet, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération et les communes membres mettront en place différents modes d'information et de concertation. Un dossier sur l'avancement du projet sera consultable au Service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération, un registre d'observations sera mis à disposition dans chacune des mairies et au siège de la Communauté d'Agglomération aux heures et jours habituels d'ouverture et enfin, une adresse email a été spécifiquement créée (plui@gp3a.bzh) afin de recueillir vos observations.



ENTRETIEN DU CIMETIERE

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques est aujourd'hui réglementée par la loi LABBE.

La modification de l'article 68 de cette loi interdit aux personnes publiques l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, voiries et promenades ouvertes aux publics.

Cette loi a pour objectif la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité. Elle a également un objectif de santé public et notamment pour les agents utilisant ces produits.

Conscients de tous ces enjeux, les élus et les services de la mairie de Ploumagoar ont décidé de mettre en place une politique « zéro phyto ». La commune fait partie des communes labellisées de Bretagne depuis 2018.

Pour cela plusieurs méthodes sont pratiquées comme par exemple l'utilisation de paillage, le désherbage thermique, le balayage mécanique....

Pour le cimetière, les choses sont bien plus compliquées. Le lieu représente évidemment beaucoup pour chacun d'entre nous.

Il faut ensuite bien comprendre et accepter qu'avec l'abandon des produits phytosanitaires, nous sommes contraints d'accepter une présence de « mauvaises herbes ». Avec ce type de méthodes on ne peut intervenir que sur une végétation présente. Le niveau de « propreté » ne peut être aussi linéaire qu'avec un usage de pesticide. Les mauvaises herbes poussent et le cimetière est « sale », nous réalisons un entretien et le cimetière est « propre ». Les mauvaises herbes repoussent et le cimetière est à nouveau « sale », nous intervenons à nouveau pour un nettoyage et ainsi de suite.

Cette fréquence de passage est rendue plus difficile par les conditions météorologiques qui imposent parfois des délais très courts entre chaque passage.

Pour résoudre ces différents problèmes, nous avons réalisé différents tests.

Des tests d'enherbement et des tests de fleurissement. Le fleurissement entre les tombes a très vite été abandonné car très peu apprécié. Cela impliquait au final pas mal de travail et de suivi pour une qualité d'embellissement médiocre et en particulier au moment de la Toussaint.

Après les tests d'enherbement et la visite de nombreux cimetières totalement enherbés, la commission environnement a décidé de procéder au semis sur l'ensemble du cimetière.

Ces travaux, initialement prévus en novembre et rendus impossibles au vu des conditions météo ont été réalisés en avril. Nous savions que cela était déjà un peu tard, mais nous n'avions pas prévu un été aussi sec. Il suffit de regarder les gazons dans nos jardins pour comprendre que les conditions n'ont pas été très favorables à l'installation d'un gazon dans un sol tel que celui du cimetière et accepter qu'il ne soit pas aussi fourni qu'il aurait du l'être.

Nous avons semé un mélange de fétuques ovines, de pâturins tapissant et de micro-trèfles.

Ce mélange est totalement adapté pour survivre en milieu particulièrement difficile et il l'a d'ailleurs prouvé en résistant finalement assez bien cet été.

Ce mélange est prévu, selon les conditions, pour une à trois tontes annuelles.

Dés lors que l'ensemble du cimetière sera semé, il ne restera que les grandes allées gravillonnées qui seront concernées par un désherbage mécanique et thermique.

Les parties engazonnées seront quand à elles tondues et suivies avec des passages les plus réguliers possibles pour supprimer les pissenlits, les chardons

Le cimetière tel qu'il se présente dorénavant n'a pas vocation à ressembler à un cimetière américain.

Sa configuration d'origine ne le permet pas.

Nous devons aujourd'hui nous adapter à un cimetière qui n'avait pas été conçu pour un entretien de ce type.

Nous savons déjà que nous aurons un regarnissage à prévoir à chaque automne et chaque printemps. Ce sera fait dès cette année après la Toussaint en même temps que la fin des travaux d'enherbement.

Nous savons aussi qu'il faudra accepter un gazon plus vert en situation humide et plus jaune et plus maigre en situation plus sèche.

L'abandon des produits oblige à une remise en question permanente de nos méthodes d'entretien.

Les élus et les agents des services techniques se mobilisent chaque jour pour préserver la qualité de nos espaces publics. La loi nous impose d'évoluer et cette évolution encore trop souvent mal acceptée nous rend la tâche encore plus difficile.

Une démarche est aujourd'hui engagée et elle se poursuivra tant que des améliorations pourront être apportées.



LA MAJORITÉ

A l'heure des commémorations du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, il nous paraît totalement fondé de rendre un sérieux hommage à ceux qui ont combattu pour laisser aux générations suivantes une France libre. Trop d'hommes et de femmes y ont laissé la vie pour qu'aujourd'hui nous ne pensions qu'à nos petits soucis quotidiens. Laissons de côté les polémiques stériles et essayons d'imaginer le quotidien de nos ancêtres. Bien moins confortable. S'il faut vivre avec son temps, il nous faut de temps en temps faire une pause et se rappeler ce qu'était Ploumagoar hier. Nous œuvrons pour que demain soit encore meilleur mais n'oublions pas...

Nous avons symboliquement voulu leur rendre hommage au travers d'un drapeau que vous pourrez voir près du monument aux morts mais aussi lors de l'exposition qui se tiendra dans la salle Keromest lors du mois de novembre. Merci aux bénévoles pour ce travail de recherche et de mémoire.

Nous vous ferons part dans le prochain numéro de nos actions à venir pour 2019, avec comme ligne de conduite le bien-être collectif des Ploumagoariens et Ploumagoariennes.

LA MINORITÉ

SEPTEMBRE RIME AVEC RENTRÉES.

C'était, il y a maintenant quelques semaines, une rentrée sous toutes ses formes : Avec près de 500 scolaires, nos écoles font à nouveau le plein. Nous souhaitons une belle année aux enfants, aux enseignants et au personnel communal.

Le forum communautaire des associations qui s'est tenu au parc de Kergoz le 1er septembre a, une nouvelle fois, démontré la capacité de notre territoire à l'animer. Chacun aura eu l'embarras du choix au moment de choisir sa discipline. Nous remercions ici l'engagement de tous ces bénévoles autour de la richesse des activités proposées.

QUAND LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL TOURNE AU RIFIFI.

Lors de la séance enregistrée du conseil municipal du 6 juillet dernier, le groupe de la majorité a souhaité ajouter un sujet qui n'était pas règlementairement inscrit à l'ordre du jour. Notre groupe minoritaire n'a pas exprimé d'opposition à débattre de cette question puisqu'il s'agissait notamment d'évoquer de la question du départ de la base logistique LIDL et de ses 130 emplois. Avant de subir la censure du Maire, nous avons réussi à affirmer qu'il n'était pas juste à nos yeux, qu'au regard de la particularité de chacune des communes, de demander à l'intercommunalité d'investir dans l'achat et la viabilisation des terrains si dans le même temps les taxes de foncier bâti ne reviennent qu'à la commune d'accueil. Les habitants des communes qui ne disposent pas de zones d'activités commerciales, contribuent par leur impôt sans recevoir une « naturelle » contrepartie. C'est ainsi que la concurrence entre les communes s'instaure lorsque les élus ne font pas valoir l'intérêt supérieur du territoire et de sa population.

Les élus de la toute récente agglomération Guingamp Paimpol travaillent actuellement à l'écriture d'un schéma de cohérence territoriale et d'un plan d'urbanisme qui obligent les communes à l'information et à la concertation. Et ce sont bien des manquements sur ce plan qui ont valu à notre commune l'annulation de son PLU en 2008.

Les ronds points ne doivent pas devenir les centralités de demain. Nous défendons l'idée que le commerce de centralité ne peut fonctionner qu'en régulant son implantation en périphérie. L'offre commerciale peut s'organiser tout en préservant les paysages urbains, ruraux, naturels, en luttant contre l'apparition des friches et en prenant en compte les nouveaux modes de consommation (e-commerce, sénior économie, circuits courts, nouvelle proximité ...). A ce titre, notre centre-bourg doit remplir sa fonction de centralité en rassemblant un certain nombre de commerces et d'équipements de proximité. Nous devons contribuer à l'adaptation du parc de logements pour répondre au vieillissement de notre population, une salle omnisports isolée et insonorisée y contribuerait.

Nous n'avons pas suffisamment d'espace pour revenir sur le vote du budget du mois de mars, car comme l'an passé la majorité a préféré annuler la parution du bulletin au mois de juillet sans nous en avertir. Et de plus cette année, notre espace d'expression est réduit de moitié. Il faut croire que notre action dérange ... et cela n'est pas nouveau. Avec vous et pour vous : Didier ROBERT, Hélène LE GARFF, Rémi IRAND, Josiane CORBIC, Raphaël LANCIEN, Christelle TANVEZ, élus de la minorité.

Europ' Raid

DES IMAGES ET DES SOUVENIRS PLEINS LA TÊTE AVEC L'EUROP'RAID

L'équipage 3 ent'raide en 205 et l'équipage les Kayakistes Raiders ont prit le départ de l'Europ'raid 2018. Le départ avait lieu à la Roche-sur-Yon le samedi 28 juillet 2018.

L'Europ'raid est un tour d'Europe culturel, solidaire et sportif. Lors du raid nous avons traversé 20 pays en 23 jours et parcouru au total 10 000km.

Au programme de cette aventure, la découverte de 10 capitales et de 100 patrimoines UNESCO mondiaux. Nous avons fait plus de 200 étapes en empruntant les plus belles routes de l'Europe dans des décors magnifiques et diversifiés tels que la route de Transfagarasan qui se situe à 2000 m d'altitude et est composée de 150 km de lacets. Elle a été construite en 1974 sur la plus haute montagne de Roumanie. Nous avons également traversé le massif du Durmitor au Monténégro qui est le plus gros coup de cœur commun aux deux équipages pour ce raid !

Notre mission était de déposer 100 kilos de fournitures scolaires dans des écoles défavorisées. Pour Manon et Valentin le dépôt a été réalisé dès la première semaine en Bosnie-Herzégovine à l'association « Maison des enfants de Mostar ».



Pendant ses 23 jours d'aventure, nous roulions en moyenne 7 heures par jour avec une moyenne de 400 km. Il faut aimer rouler et ne pas être malade en voiture car nous passons de l'autoroute, à des routes nationales, à des chemins en terre mais également à des routes de montagnes.. On se demande encore : « comment nos voitures ont-elles fait pour tenir autant de kilomètres dans des routes pareil ! »

Pendant le raid, il fallait tenir un rythme. Le soir nous nous couchions vers minuit et le réveil sonnait entre 6h et 7h... parfois 5h lorsque les frontières étaient difficiles à passer ou qu'il y avait un changement d'heure. A certaines frontières, les voitures ont attendu 5h.. une bonne partie de la journée était entamée malheureusement. La journée, chaque équipage décidait de son itinéraire. Nous partions du même point le matin et nous nous retrouvions le soir au bivouac mais la journée les voitures ne se suivaient pas. Tout au long de la journée, nous visitons des monuments, des villes, des lacs, des rivières. Chaque jour, nous découvrons différents paysages, différentes cultures.

Lors du raid nous étions accompagnés par une équipe de mécaniciens et heureusement... car pour Valentin et son équipage les feux stops ne fonctionnaient plus à partir du 3ème jour. Les mécanos ont fait une réparation provisoire qui a tenue quelques jours. Au bout du 12ème jour, les Kayakistes Raiders ont trouvé un « petit garage Peugeot » dans la ville d'Athènes. Le mécano Grec a changé la pièce en 45 minutes pour par cher.. et c'était reparti ! Pour l'équipage de Manon une grosse frayeur au départ. Une fuite était présente près du moteur. Grâce à l'entraide des équipages notre Coccinelle a été réparé par « un raideur » mécano.

Les deux Ploumagoriens sont revenus de leur aventure avec pleins de souvenirs dans la tête. "Pendant ses 23 jours nous avons pu être au contact des populations locales. Les échanges étaient enrichissants. Nous avons pu constater les inégalités entre pays de l'Union Européenne d'où nos différentes actions auprès des jeunes".

Nous décrivons ce raid en trois mots: SOLIDARITÉ, RENCONTRES, HUMAIN



CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LES ATELIERS DES BO Z'ARTS

L'association Les Ateliers des Bo Z'Arts a été créée en juillet 2018, suite à la dissolution du CLAP, pour permettre la pérennité des activités de dessin, peinture, sculpture et modelage.

Le but de cette association est de permettre l'épanouissement personnel de chacun au travers de la créativité et de la pratique artistique. Concrètement, il s'agit d'offrir la possibilité à ceux qui le souhaitent de découvrir différentes pratiques artistiques, de créer pour développer leur propre créativité, et de se perfectionner dans un domaine particulier ; tout cela avec les conseils d'un professeur expérimenté et avec le plaisir de rencontrer d'autres personnes passionnées. Afin de répondre au mieux aux attentes, il a été décidé de compléter les activités proposées jusqu'à présent par le CLAP par la création de deux nouveaux ateliers, la poterie et l'encadrement, et par la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement « à la carte ».

Dans le même objectif de rendre accessibles ces activités à un maximum de familles, les cotisations ont été maintenues à un niveau équivalent à l'an dernier. Enfin, l'association s'adresse à différents âges, de l'enfant à l'adulte, et à tous les niveaux, du débutant au confirmé. Les cours et ateliers seront assurés par Guilda Guillaumin, dans les locaux situés au 3 bis, rue de la poste à Ploumagoar.

Coordonnées de l'association

Adresse postale : Ateliers des Bo Z'Arts , 1 place du 8 mai
1945 22970 Ploumagoar
Courriel : ateliersbozarts@gmail.com
Téléphone : 06 62 92 13 89

YOGA DU RIRE



Une activité ludique de détente et de bien-être proposée depuis février 2016 dans la commune.

Une pratique originale pour se défouler, libérer les tensions, réduire le stress, élever notre bonne humeur, lever les inhibitions et timidité, dynamiser notre vitalité, développer une attitude mentale positive mais aussi sa créativité etc... Les séances animées par Nadège Bouguet, professeure agréée de Yoga du Rire, ont lieu le lundi de 19h à 20h une fois tous les 15 jours à la salle Louis Keromest près de la mairie. Une activité pratiquée dans une ambiance conviviale et de confiance où chacun peut s'autoriser à rire sans retenue. C'est un concept où chacun peut rire sans raison, sans recours aux blagues, qui combine des exercices de jeux ludiques avec la respiration (d'où son nom). Il y a possibilité d'intégrer le groupe en cours d'année.

Pour plus d'informations

contact au 06.82.05.80.15
internet : www.yogadurire22.fr / Facebook : Yoga Du Rire Nadège
8 séances : 80€ - la séance : 11€

CLUB DE L'AMITIÉ



Le club a rouvert ses portes le jeudi 6 septembre. L'occasion pour nos aînés de se retrouver pour un moment convivial autour d'une partie de cartes, de jeux de société, de boules, d'une marche à pied, de tricot au gré de leurs envies. Un goûter est servi à tous en milieu d'après-midi. Tout au long de l'année des repas pour fêter Noël, les Gras, les noces d'or et/ou diamant des adhérents sont organisés. Le coût de l'adhésion annuel est de 18€.

PRATIQUE : TOUS LES JEUDIS HORS VACANCES SCOLAIRES

Contact : Josette Mazé au 02 96 21 16 12
Georges Petit au 02 96 11 02 74



PLOUM CROQUEURS DE FRUITS

PLOUM, Croqueurs de Fruits est une association qui a vu le jour à l'automne 2013.

L'association a pour but la création, l'entretien et le suivi sanitaire du verger pédagogique communal par des amateurs bénévoles, et de faire découvrir les fruitiers aux amateurs ou aux passionnés. Nous souhaitons également faire la promotion et la valorisation des variétés fruitières locales ou régionales méritantes.

Les adhérents se retrouvent 8 à 10 fois par an pour discuter et analyser les différents porte-greffes et variétés de fruits adaptés à notre terroir. Lors de nos rencontres nous évoquons différents thèmes tels que les différentes étapes pour la création d'un verger, nous réalisons des ateliers de tailles (de formation, de fructification, en vert ou d'entretien), ateliers de greffage (en fente, en couronne, en écusson, ...). Nous réalisons des séances sur le suivi sanitaire et la prévention des maladies avec les auxiliaires du verger et lutter naturellement contre les indésirables ou ravageurs, l'utilisation des produits naturels. Un thème sur la ruche et le verger animé par un amateur passionné.

Le 16 novembre à 19 h, l'association propose une dégustation de fruits d'automne et de début d'hiver identifiés de préférence, apportés par les adhérents. Cette rencontre permettra aux adhérents de choisir parmi les fruits dégustés les greffons qui seront utilisés lors des ateliers greffage en fin d'hiver. L'association approchant les 80 adhérents nous arrêterons les adhésions au prochain atelier de novembre.



L'ACCF

La section théâtre de l'ACCF «La troupe à Guiguite» est remontée sur scène les 3-4-17 et 18 novembre.

Les acteurs vous ont interprété «Harakiri à la française» de Germaine Planson. Un patron d'une entreprise de balais WC a bien des soucis avec ses employés, sa femme et sa fille....!

La Troupe ado présentera leur création: «La Colo Guiguite»....! Les représentations avaient lieu à la salle des fêtes les samedis à 20h30 et les dimanches à 14h30.

Le bénéfice des séances sera ensuite reversé à la PLB pour la lutte contre la mucoviscidose et le téléthon.

Pour des raisons de sécurité le nombre de places était limité. Les rires étaient au rendez-vous !



Cotisation 10€ par personne ou 15€ pour un couple ou une famille. La composition du conseil administration de « PLOUM, Croqueurs de Fruits » : Jean LE GORJU président, Christian LE HELLOCO vice-président, Marie-Thérèse LE GUYON trésorière, François LE DEROFF trésorier adjoint, Anne LE COTTON secrétaire, Patrick LOLLIERIC secrétaire adjoint, membres : Jean KERLOGOT, Joseph LE BEC et Yves BONJOUR.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,

contactez le président Jean Le Gorju au 06 78 34 06 67 ou la secrétaire Anne le Cotton au 06 79 28 63 87 - anne.lecotton@wanadoo.fr



OZAN KEBAB

Le couple habite Quessoy et à trois enfants. D'ailleurs le nom de ce lieu de restauration porte le nom du petit dernier, Ozan. Ibrahim et Caroline ont rénové et mis en conformité leur local commercial et ont ouvert les portes le 22 mars 2018. Très vite, l'électricien de formation a su s'intégrer dans le tissu économique local. « Nous avons été super bien accueillis par les autres commerçants et les clients également ».

Si c'est un peu le hasard qui a dicté le choix de s'implanter à Ploumagoar, nul regrets. « C'est une ville très accueillante, ça bouge, il y a souvent des animations ».

Si le restaurant est fermé le lundi et le dimanche midi, le restaurant est ouvert tous les autres jours de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h. Outre le sourire du patron, vous trouverez des burgers, des tacos, kebab ou encore des paninis.

Contact : 09 51 67 46 30



GARAGE FIAT

Installé sur la zone de Kergéré depuis le 3 septembre, le garage Fiat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ainsi que le samedi matin de 8 h à 12 h. Didier Monfort, l'heureux dirigeant de l'entreprise est plus que satisfait du déménagement. « Je gagne 1 h 30 de temps de travail quotidien entre rentrer et sortir les voitures ».

Après 24 ans et demi à Guingamp, l'ancien salarié puis associé, savoure les nouvelles conditions de travail. « Les voitures sont exposées en permanence, il y a plus de passages, une meilleure visibilité et cela se traduit en chiffres. Cela devrait continuer avec l'ouverture prochaine de nouvelles enseignes dans la zone ».

« J'ai déjà embauché deux ETP supplémentaires et je cherche encore un mécanicien afin de me consacrer au démarchage et à la partie plus commerciale ».

Le garage s'occupe des ventes de véhicules neufs et occasions, des réparations toutes marques mais aussi des camping-cars ainsi que de location de véhicules ADA.

Si Didier a peu de temps libre, il avoue aimer partager un tour de quad avec son fils dans les chemins de Tréglamus où il réside avec sa femme et ses deux enfants.

Contact : fiatguingamp@orange.fr
02.96.44.22.77

LA CARROSSERIE GUINGAMPAISE



Installé depuis le 16 août dernier sur la zone industrielle de Kergéré, l'établissement flambant neuf est une fierté pour le dirigeant Jean-Jacques LE MIGNOT.

Il a souhaité construire un outil de travail performant et agréable. Il a tout d'abord mis toutes les chances de son côté en faisant appel à la CARSAT pour l'aider à optimiser les différents postes de travail. Le bâtiment est confortable, lumineux avec un travail accompli sur l'isolation ainsi que sur l'acoustique. Si Jean-Jacques se félicite de cette réussite, il ne regrette pas non plus son choix d'avoir fait appel à des entreprises locales pour la réalisation des travaux. C'est un point d'honneur très honorant.

« Cela a des conséquences sur le recrutement des nouveaux salariés, c'est plus facile de les attirer ». L'équipe s'est déjà étoffée de 3 ETP et une neuvième personne devrait rejoindre l'équipe.

Ce passionné de sport et de rallye cross dirige une entreprise spécialisée dans les réparations mais aussi dans le changement de pare-brise de tous types (machines agricoles, camping-car, car, camion). « Nous sommes la seule entreprise des Côtes d'Armor à être équipée d'une machine permettant de changer les pare-brise lourds ».

Autre fierté du chef d'entreprise, c'est la formation des jeunes. « Que ce soit la secrétaire ou le chef d'atelier, voilà deux exemples de jeunes brillants formés ici. Tous les ans j'essaie de prendre un apprenti. Il est nécessaire de transmettre son savoir et son amour du travail bien fait ».

Même si l'investissement est conséquent, le patron ne regrette en rien le choix de s'installer à Ploumagoar.

Contact : lacarrosserieguingampaise@orange.fr
02.96.11.12.12
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h ainsi que le samedi de 9 h à 12 h.

Agenda



NOVEMBRE

Du 20/11 au 1/12..... Exposition de Michel COSTIOU

DÉCEMBRE

08/12..... Téléthon
09/12..... Téléthon



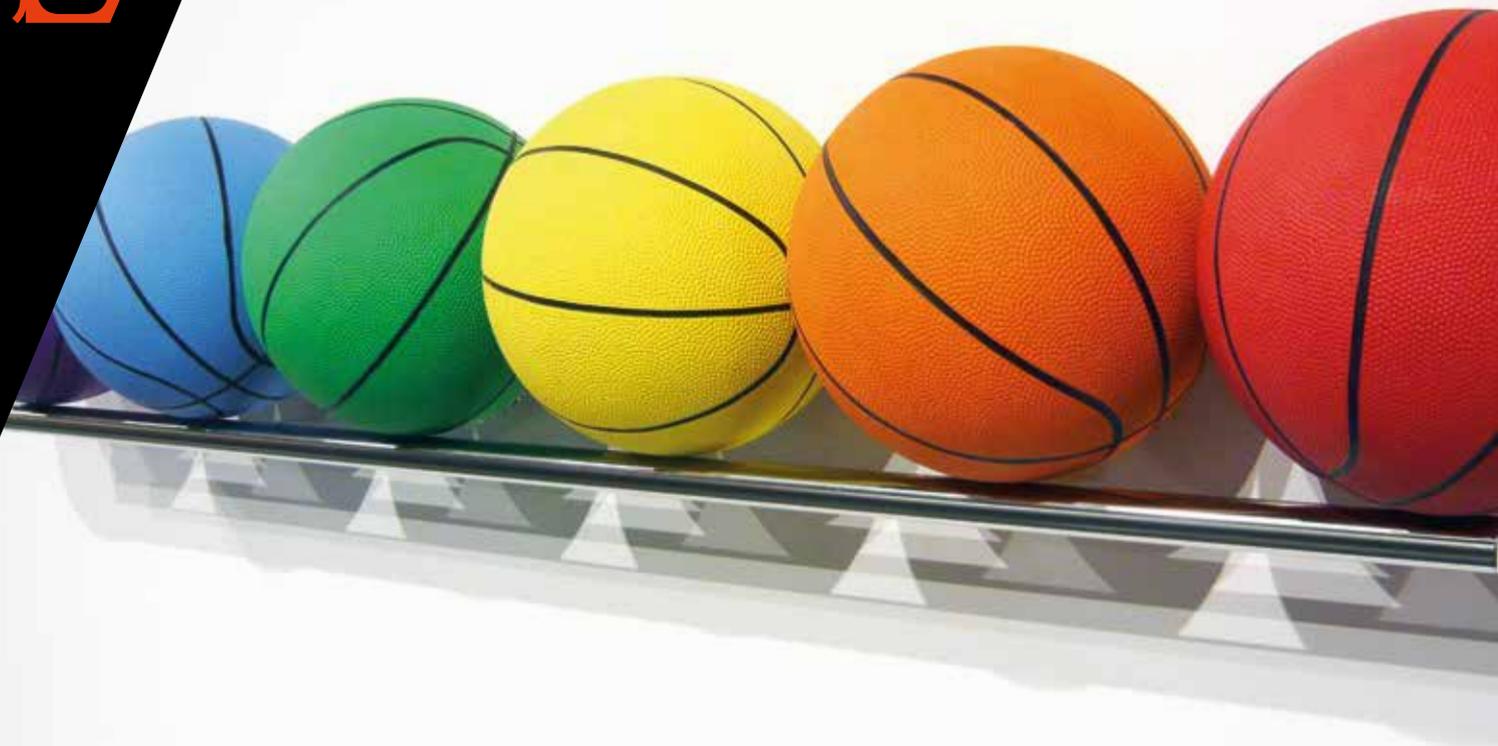
JANVIER

12/01..... Opération galette des rois de l'Amicale Laïque
12/01..... Théâtre par le Tennis de table
13/01..... Théâtre par le Tennis de table
18/01..... Vœux du Maire
Du 29/01 au 9/02 Exposition de Laurent PERBOS



2019

SAISON
018/019



PLOUMEXPO

LAURENT PERBOS

Janv. / Fév. Du 29 au 9



**SALLE
DES EXPOSITIONS
PLOUMAGOAR**

JANVIER 2019 :

Mardi, jeudi, vendredi de 14h-18h

Mercredi, samedi de 10h-12h à 14h-18h

Tél. : 02 96 11 10 10 / ville-ploumagoar.fr

ENTRÉE GRATUITE